

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 478

25 février 2008

SOMMAIRE

Abox Holding S.A.	22943	Fintlux S.A.	22924
Adler Mode	22917	Fox International Channels Europe Lu- xembourg S.à r.l.	22942
Adrenova S.A.	22917	France Capital	22944
Advent Rental Holding S.C.A.	22901	Futurlux S.à r.l.	22938
AIG Europe S.A. Succursale de Luxem- bourg	22902	Galava International S.à r.l.	22899
A Mreien S. à r.l.	22924	GCAT Flight Academy Luxembourg 2 S.à r.l.	22940
Anglo American Investments (Ireland) 2	22912	GL US Luxembourg S.à r.l.	22900
Avenue Luxembourg S.à r.l.	22904	Holding d'Isiaque S.A.	22901
Axima Holding S.à r.l.	22926	Immobilière Virstaad, S.à r.l.	22942
Axima Holding S.à r.l.	22926	International Shipping Club 101 S.A.	22928
Axima Holding S.à r.l.	22927	IPCG Investments S.à r.l.	22940
Axima Holding S.à r.l.	22926	JER Europe Fund III 16 S.à r.l.	22927
Axima Holding S.à r.l.	22924	Jokeras Europe S.A.	22914
Axima Holding S.à r.l.	22927	KSIN Luxembourg III, S.à r.l.	22939
Bakeries Luxembourg S.A.	22943	Lannion S. à r.l.	22934
Bâtiself	22917	Leud-Immo S.à r.l.	22909
Blade Takeover Luxco 2 S.à r.l.	22940	Licuralux S.A.	22904
Bureau d'Assistance Comptable et Fiscale S.A.	22927	LUXEMBURGER TEAM, Gesellschaft für immobilienwirtschaftliche Funktions- und Kostenoptimierung S.A.	22941
Career Education Corporation Luxem- bourg S.à r.l.	22939	Metro Investment Luxembourg S.à r.l. ...	22909
Career Education Corporation Luxem- bourg S.à r.l.	22940	MGV II S.A.	22907
Compagnie de Plâtrerie et de Façades S.à r.l.	22928	MSM Luxembourg Services S.à r.l.	22901
Crystal Finanz S.à r.l.	22899	Ochs Sàrl	22933
Dawson Finance S.A.	22943	Optimal Security S.à r.l.	22942
Départ S.A.	22934	Pantheon Holding S.à r.l.	22941
E23M (Energy Engineering 3rd Millenium)	22939	Phoenix III Mixed O	22909
E23M (Energy Engineering 3rd Millenium)	22929	Phoenix III Mixed W	22908
EEC European Expert Company	22903	Phoenix III Mixed X	22908
Etraph Finance S.C.A.	22934	Phoenix II Mixed H	22903
European Fiduciary Advisors	22931	Phoenix II Mixed N	22904
Fintlux S.A.	22932	Promoland Holding S.A.	22933
		Repco 34 S.A.	22899
		Sarita S.A.	22932
		Screen Gems S.à r.l.	22944

Spark Invest S.à r.l.	22903	Terracotta Holding S.à r.l.	22931
Stentor Invest Holding S.à r.l.	22923	Terracotta Holding S.à r.l.	22931
Stentor Invest Holding S.à r.l.	22928	Terracotta Holding S.à r.l.	22931
Stentor Invest Holding S.à r.l.	22929	Tex Par S.A.	22929
Surexpo S.A.	22902	Tradi Decor S.à r.l.	22899
Synpraxis Holding S.à r.l.	22930	Treno Finanz S.à.r.l.	22900
Synpraxis Holding S.à r.l.	22930	Uchimata Holding S.A.	22902
Synpraxis Holding S.à r.l.	22930	Vendima	22920
Tai Finance Company S.A.	22910	Vendoret Holding S.A.	22922
Telecom Business Luxembourg S.A.	22933	Wylandco S.A.	22936

Tradi Decor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4932 Hautcharage, 13, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 93.150.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber
Notaire

Référence de publication: 2008019488/236/11.

(080017204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Repc 34 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 126.176.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 janvier 2008.

Pour copie conforme
Pour la société
J. Seckler
Le notaire

Pour Maître J. Seckler
M. Goeres

Référence de publication: 2008019492/231/16.

(080017537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Galava International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 86.083.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 janvier 2008.

Pour copie conforme
Pour la société
J. Seckler
Le notaire

Pour Maître J. Seckler
M. Goeres

Référence de publication: 2008019493/231/16.

(080017549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Crystal Finanz S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 116.891.

Extract of the resolutions taken by the Sole Shareholder of December 28th, 2007

1. The resignation of Mr Ian David Moore as Class A Manager is accepted.
2. Mr Jonathan Buesnel residing professionally 45, Esplanade St Helier, JE42YQ, Jersey, United Kingdom is appointed as new Class A Manager for an unlimited period of time.

Suit la version française de ce qui précède:

Extrait des résolutions prises par l'Associé unique le 28 décembre 2007

1. La démission de Mr Ian David Moore de son mandat de Gérant de classe A est acceptée.
2. Mr Jonathan Buesnel, résident professionnellement 45, Esplanade St Helier, JE42YQ, Jersey, United Kingdom, est nommé comme nouveau Gérant de classe A pour une durée illimitée.

Fait à Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour CRYSTAL FINANZ S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008019784/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM06103. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Treno Finanz S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 233.300,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.871.

Extract of the resolutions taken by the Sole Shareholder of December 28th, 2007

1. The resignation of Mr Ian David Moore as Class A Manager is accepted.
2. Mr Jonathan Buesnel residing professionally at 45, Esplanade St Helier, JE42YQ, Jersey, United Kingdom is appointed as new Class A Manager for an unlimited period of time.

Suit la version française de ce qui précède:

Extrait des résolutions prises par l'Associé unique le 28 décembre 2007

1. La démission de Mr Ian David Moore de son mandat de Gérant de classe A est acceptée.
2. Mr Jonathan Buesnel, résident professionnellement 45, Esplanade St Helier, JE42YQ, Jersey, United Kingdom, est nommé comme nouveau Gérant de classe A pour une durée illimitée.

Fait à Luxembourg le 28 décembre 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour TRENO FINANZ S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008019783/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM06105. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

GL US Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.750.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 6 décembre 2007

L'associé unique de GL US LUXEMBOURG S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Jean-Baptiste Brekelmans en tant que gérant de la Société, avec effet au 6 décembre 2007:
- De nommer le gérant suivant avec effet au 6 décembre 2007:

* Jacques de Patoul, né le 10 janvier 1980 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2007.

J. de Patoul.

Référence de publication: 2008019817/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2008, réf. LSO-CM09098. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Advent Rental Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 117.957.

—
EXTRAIT

A compter du 15 décembre 2006, Monsieur Jaap Meijer, membre du conseil de surveillance de la Société ADVENT RENTAL HOLDING S.C.A., réside au 6, Op der Dresch, L-8127 Bridel, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008019821/1092/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK02665. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Holding d'Isiaque S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 34.574.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 17 décembre 2007 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Glesener Guy, 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg, Tordoor Jacques, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Gillet Etienne, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2013.

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008019826/3842/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07619. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

MSM Luxembourg Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.459.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 6 décembre 2007

L'associé unique de MSM LUXEMBOURG SERVICES S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Jean-Baptiste Brekelmans en tant que gérant de la Société, avec effet au 6 décembre 2007:
- De nommer le gérant suivant avec effet au 6 décembre 2007:

* Jacques de Patoul, né le 10 janvier 1980 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2007.

J. de Patoul.

Référence de publication: 2008019816/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2008, réf. LSO-CM09096. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Surexpo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 62.828.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 décembre 2006

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée décide de renouveler les mandats de

- Monsieur Tom Donovan, demeurant Glenvara Park Knocklyon 79 Dublin Irlande,

- Madame Roisin Donovan, demeurant Glenvara Park Knocklyon 79 Dublin Irlande

- Monsieur David Keogh, demeurant Annamoe Road Dublin 16 Irlande

aux postes d'administrateurs et ce jusqu'à l'assemblée à tenir en 2012.

- Monsieur Tom Donovan, demeurant Glenvara Park Knocklyon 79 Dublin Irlande au poste d'administrateur délégué et ce jusqu'à l'assemblée à tenir en 2012.

2. L'assemblée décide de nommer au poste d'Administrateur et d'Administrateur délégué Monsieur Pavel Korotin, demeurant Tselkovskogo Street RU-141700 Dologoprudny et ce jusqu'à l'assemblée à tenir en 2012.

3. L'assemblée décide de renouveler au poste de Commissaire aux Comptes la société JAWER CONSULTING SA ayant son siège 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, et ce jusqu'à l'assemblée à tenir en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008019827/4181/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL04906. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

AIG Europe S.A. Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 50.342.

—
Suite au changement du nom de la rue où se situe la succursale, l'adresse de la succursale est désormais la suivante: 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

A. Schmitt

Mandataire

Référence de publication: 2008019836/275/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00364. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Uchimata Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 17.561.

—
Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Corinne Bitterlich, administrateur. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

C. Bitterlich / P. Mestdagh

Administrateur , Présidente du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2008019781/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07607. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Spark Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.756.

—
Extrait du contrat de cession de parts signé le 21 décembre 2007

En vertu du contrat de cession de parts signé en date du 21 décembre 2007, les parts de la société ont été transférées comme suit:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a transféré 100 parts ordinaires de 125,- Euro détenues dans la Société à BALMAIN EUROPEAN RETAIL HOLDINGS S.à r.l., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 janvier 2008.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA

Manager

Signatures

Référence de publication: 2008019801/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08503. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Phoenix II Mixed H, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.517.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 7 janvier 2008

Les associés de PHOENIX II MIXED H (la «Société») a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mark Weeden et Phillip Williams de leurs fonctions de gérants de la Société, avec effet au 7 janvier 2008;

- de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 7 janvier 2008 , et ce pour une durée illimitée:

- Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

- Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

J. W. Overheul.

Référence de publication: 2008019806/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08480. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

EEC European Expert Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neumann.

R.C.S. Luxembourg B 39.015.

—
Die Bilanz am 31. Dezember 2003 ist beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

Unterschrift

Référence de publication: 2008019507/2951/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08016. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Phoenix II Mixed N, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.516.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 7 janvier 2008

Les associés de PHOENIX II MIXED N (la «Société») a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mark Weeden et Phillip Williams de leurs fonctions de gérants de la Société, avec effet au 7 janvier 2008;
- de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 7 janvier 2008, et ce pour une durée illimitée:
 - Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;
 - Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

J. W. Overheul.

Référence de publication: 2008019813/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08493. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Avenue Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 107.133.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 6 décembre 2007

L'associé unique de AVENUE LUXEMBOURG S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Jean-Baptiste Brekelmans en tant que gérant de la Société, avec effet au 6 décembre 2007:
- De nommer le gérant suivant avec effet au 6 décembre 2007:
 - * Jacques de Patoul, né le 10 janvier 1980 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2007.

J. de Patoul.

Référence de publication: 2008019815/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2008, réf. LSO-CM09097. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Licuralux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9954 Goedange, Maison 7A.

R.C.S. Luxembourg B 135.750.

—
STATUTEN

Im Jahre zwei tausend sieben, den zwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

Sind erschienen:

- 1) Herr Werner Spieth, Diplomingenieur (FH) Holztechnik, wohnhaft in D-79256 Buchenbach, Talstrasse 15, (Bundesrepublik Deutschland). -

2) Herr Tobias Bock, Diplomingenieur (FH) Holztechnik, wohnhaft in D-04275 Leipzig, Arndtstrasse 1, (Bundesrepublik Deutschland).

Welche Komponenten den amtierenden Notar ersuchen, die Satzung einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

Titel I- Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Unter der Bezeichnung LICURALUX S.A. wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Goedange.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer oder wirtschaftlicher Natur eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Dieser Beschluss soll jedoch die luxemburgische Staatsangehörigkeit nicht beeinflussen. Die Sitzverlegung soll Drittpersonen durch das Organ der Gesellschaft mitgeteilt werden, welches unter den gegebenen Umständen hierzu am besten befähigt ist.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft sind alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonst wie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann außerdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

Titel II- Kapital, Aktien

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien von jeweils einhundert Euro (100,- EUR).

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre.

Die Gesellschaft darf im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das Gesellschaftskapital darf den gesetzlichen Bedingungen entsprechend erhöht oder reduziert werden.

Sofern und solange ein Gesellschafter alleiniger Inhaber aller Aktien ist, gilt die Gesellschaft als Einmannaktiengesellschaft im Sinne des Gesetzes vom 25. August 2006 über die europäische Gesellschaft (SE), die Aktiengesellschaft mit Vorstand und Aufsichtsrat («société anonyme à directoire et conseil de surveillance») und die Einmannaktiengesellschaft («société anonyme unipersonnelle»). Zählt die Gesellschaft nur eine Person, so wird diese als «Alleingesellschafter» bezeichnet. Die Gesellschaft kann einen Alleingesellschafter bei ihrer Gründung oder als Folge der Vereinigung sämtlicher Aktien in einer Hand haben. Das Ableben oder die Auflösung des Alleingesellschafters bewirkt nicht die Auflösung der Gesellschaft.

Titel III- Verwaltung

Art. 6. Die Gesellschaft wird verwaltet von einem Verwaltungsrat bestehend aus mindestens drei Mitgliedern, Gesellschafter oder nicht, welche für eine Höchstdauer von sechs Jahren von der Hauptversammlung der Aktionäre ernannt werden und von ihr wieder abberufen werden können. Besteht die Gesellschaft jedoch nur aus einem Alleingesellschafter oder wird anlässlich einer Hauptversammlung der Aktionäre festgestellt, dass sie nur noch einen Alleingesellschafter zählt, kann die Zusammensetzung des Verwaltungsrats auf ein Mitglied beschränkt werden, welches als Alleinverwalter («administrateur unique») bezeichnet wird, dies bis zur nächsten auf die Feststellung der Existenz von mehr als einem Gesellschafter folgenden ordentlichen Hauptversammlung.

Sie bestimmt die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder, ihre Amtszeit und ihre Vergütung.

Art. 7. Der Verwaltungsrat wird unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden ernennen.

Auf Antrag des Vorsitzenden kommt der Verwaltungsrat so oft zusammen, wie es das Interesse der Gesellschaft erfordert. Er muss zusammenkommen, wenn zwei Verwaltungsratsmitglieder dies verlangen.

Falls sich der Verwaltungsrat auf einen Alleinverwalter beschränkt, ist dieser Artikel nicht anwendbar.

Art. 8. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Verwaltungs- und Veräußerungshandlungen im Rahmen des Gesellschaftszweckes vorzunehmen. Alles was nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, unter den gesetzlichen Bedingungen Vorschüsse auf Dividenden auszuzahlen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift des Delegierten oder des Vorsitzenden des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet, unter der Bedingung, dass spezielle Beschlüsse vorliegen über die Unterschriftsberechtigung im Falle der Befugnisübertragung oder Vollmachterteilung durch den Verwaltungsrat im Rahmen des Artikels 10 dieser Satzung.

Falls die Gesellschaft einen Alleinverwalter hat, wird sie durch dessen Einzelunterschrift verpflichtet.

Art. 10. Der Verwaltungsrat darf seine Befugnisse zur Führung der täglichen Geschäftsführung einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, welche delegierte Verwaltungsratsmitglieder genannt werden, übertragen.

Er darf ebenfalls die Führung der Gesellschaft oder einer Einzelabteilung einem oder mehreren Direktoren übertragen und Spezialvollmachten für bestimmte Angelegenheiten einem oder mehreren Bevollmächtigten erteilen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Art. 11. Streitfälle, an denen die Gesellschaft als Kläger oder Beklagter beteiligt ist, werden im Namen der Gesellschaft vom Verwaltungsrat abgewickelt, welcher durch seinen Vorsitzenden oder durch das speziell für diesen Zweck bestimmte Verwaltungsratsmitglied vertreten wird.

Titel IV- Aufsicht

Art. 12. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche die Generalversammlung der Aktionäre ernennt. Die Generalversammlung bestimmt außerdem ihre Zahl und ihre Vergütung sowie ihre Amtszeit, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Titel V- Generalversammlung

Art. 13. Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am 15. des Monats April um 09.00 Uhr, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Generalversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Sofern die Gesellschaft einen Alleingesellschafter zählt, übt dieser die der Hauptversammlung der Aktionäre zufallenden Befugnisse aus.

Titel VI- Geschäftsjahr, Gewinnverteilung

Art. 14. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 15. Der positive Saldo der Gewinn- und Verlustrechnung nach Abzug der allgemeinen Unkosten und der Abschreibungen bildet den Reingewinn der Gesellschaft. Jedes Jahr werden fünf Prozent des Reingewinns vorweggenommen und der gesetzlichen Rücklage zugeführt. Diese Vorwegnahmen und Zuführungen sind nicht mehr zwingend vorgeschrieben, wenn die Rücklage zehn Prozent des Kapitals erreicht hat, müssen jedoch wieder einsetzen bis zu seiner vollständigen Wiederherstellung, wenn der Rücklagefonds zu einem gegebenen Zeitpunkt aus welchem Grund auch immer in Anspruch genommen worden ist.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

Titel VII- Auflösung, Liquidation

Art. 16. Die Gesellschaft kann durch einen Generalversammlungsbeschluss der Aktionäre aufgelöst werden. Ein oder mehrere Liquidatoren, natürliche oder juristische Personen, ernannt von der Generalversammlung der Aktionäre, welche ihre Befugnisse und Vergütungen bestimmt, führen die Liquidation durch.

Titel VIII- Allgemeine Bestimmungen

Art. 17. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Übergangsbestimmungen

- 1.- Das erste Geschäftsjahr beginnt mit dem heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2008.
- 2.- Die erste jährliche Generalversammlung findet im Jahre 2009 statt.
- 3.- Ausnahmsweise kann der erste Vorsitzende sowie der erste Delegierte des Verwaltungsrates von der ersten Generalversammlung, welche den ersten Verwaltungsrat bestellt, ernannt werden.

Zeichnung und Einzahlung

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Kompargenten, dass die Aktien wie folgt gezeichnet wurden:

1) Herr Werner Spieth, vorgeannt, einhundertfünfundfünfzig Aktien,	155
2) Herr Tobias Bock, vorgeannt, einhundertfünfundfünfzig Aktien,	155
Total: dreihundertzehn Aktien,	310

Alle vorgenannten Aktien wurden voll und ganz eingezahlt, so dass ab sofort der Gesellschaft ein Kapital von einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr 1.350,- EUR zu deren Zahlung die Gründer sich persönlich verpflichten.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann finden die eingangs erwähnten Kompargenten, die das gesamte Aktienkapital vertreten, sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9954 Goedange, Maison 7A.
- 2.- Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, und die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 3.- Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:
 - a) Herr Werner Spieth, Diplomingenieur (FH) Holztechnik, geboren in Freiburg, (Bundesrepublik Deutschland), am 6. Januar 1958, wohnhaft in D-79256 Buchenbach, Talstrasse 15;
 - b) Herr Tobias Bock, Diplomingenieur (FH) Holztechnik, geboren in Leipzig, (Bundesrepublik Deutschland), am 30. April 1973, wohnhaft in D-04275 Leipzig, Arndtstrasse 1, (Bundesrepublik Deutschland);
 - c) Frau Verena Spieth, Studentin, geboren in Freiburg, (Bundesrepublik Deutschland), am 25. November 1986, wohnhaft in D-79256 Buchenbach, Talstrasse 15.
- 4.- Frau Christa Spieth, Krankengymnastin, geboren in Rhede, (Bundesrepublik Deutschland), am 29. Juli 1958, wohnhaft in D-79256 Buchenbach, Talstrasse 15, wird zum Kommissar ernannt.
- 5.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Generalversammlung von 2013.
- 6.- Gebrauch machend vom durch Punkt 3) der Übergangsbestimmungen vorgesehenen Recht, ernennt die Generalversammlung:
 - Herr Tobias Bock, vorgeannt, zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates, und
 - Herrn Werner Spieth, vorgeannt, zum Delegierten des Verwaltungsrates.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Kompargenten, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Spieth, Bock, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2007, Relation GRE/2007/6046. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expedition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008020045/231/160.

(080018554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

MGV II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 118.426.

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 3 décembre 2007 par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, que le sieur Väinö Tuomisalo, né le 9 juin 1953 à Ruotsinpyhtää, Finlande, administrateur, résidant à Neilikkatie 17, 01300 Vantaa, Finlande, a été nommé comme nouvel administrateur de la Société pour une période de six années à compter de la date de l'acte du 3 décembre 2007.

Il convient de lire que le sieur Tuomisalo, prénommé, a été nommé comme nouvel administrateur de catégorie B de la Société pour une période de six années à compter de la date de l'acte du 3 décembre 2007.

Luxembourg, le 15 janvier 2008.
Pour extrait sincère et conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008019792/5499/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09588. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Phoenix III Mixed X, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.634.

—
Extrait des résolutions de l'Associé du 7 janvier 2008

Les associés de PHOENIX III MIXED X (la «Société») a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mark Weeden et Phillip Williams de leurs fonctions de gérants de la Société, avec effet au 7 janvier 2008;

- de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 7 janvier 2008, et ce pour une durée illimitée:

* Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

* Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

J. W. Overheul.

Référence de publication: 2008019795/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08473. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Phoenix III Mixed W, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.633.

—
Extrait des résolutions de l'Associé du 7 janvier 2008

Les associés de PHOENIX III MIXED W (la «Société») a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mark Weeden et Phillip Williams de leurs fonctions de gérants de la Société, avec effet au 7 janvier 2008;

- de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 7 janvier 2008, et ce pour une durée illimitée:

* Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

* Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

J. W. Overheul.

Référence de publication: 2008019796/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08471. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Metro Investment Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 2, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 85.271.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 3 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020070/1525/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10466. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Phoenix III Mixed O, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.723.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 7 janvier 2008

Les associés de PHOENIX III MIXED O (la «Société») a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mark Weeden et Phillip Williams de leurs fonctions de gérants de la Société, avec effet au 7 janvier 2008;
- de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 7 janvier 2008, et ce pour une durée illimitée:
 - Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;
 - Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

J. W. Overheul.

Référence de publication: 2008019812/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08494. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Leud-Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6238 Braidweiler, 11, rue Hicht.

R.C.S. Luxembourg B 106.135.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

- 1.- La société à responsabilité limitée IVESO SOPARFI S.à r.l., ayant son siège social à L-6238 Braidweiler, 11, rue Hicht, ici dûment représentée par son gérant unique Monsieur Robert Federspiel, administrateur de société, demeurant à L-6238 Braidweiler, 11, rue Hicht.
- 2.- Madame Isabelle Klemann-Federspiel, employée privée, demeurant à L-8045 Strassen, 17, Val des Roses, ici représentée par Monsieur Robert Federspiel, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.
- 3.- Mademoiselle Véronique Federspiel, institutrice, demeurant à L-7664 Medernach, 8, Dolenberg, ici représentée par Monsieur Robert Federspiel, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.
- 4.- Monsieur Raymond Petit, artiste sculpteur, demeurant à L-6940 Niederanven, 159, route de Trèves, ici représentée par Monsieur Robert Federspiel, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.
- 5.- Madame Marie-Claire Walers, commerçante, demeurant à L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun.
- 6.- Madame Cynthia Feidt, institutrice, demeurant à L-3394 Roeser, 49, Grand-Rue,

ici représentée par Madame Marie-Claire Walers, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

7.- Monsieur Gilles Feidt, employé, demeurant à L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun, ici représentée par Madame Marie-Claire Walers, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit leurs déclarations et constatations:

a.- Que la société à responsabilité limitée LEUD-IMMO S.à r.l., avec siège social à L-6238 Braidweiler, 11, rue Hicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106.135, (ci-après dénommée la «Société»), a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 21 juin 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 493 du 2 octobre 1996,

que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Paul Bettingen en date du 25 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 710 du 24 septembre 1999,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 836 du 1^{er} juin 2002.

b.- Que le capital social est fixé à la somme de cent douze mille euros (112.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de mille cent vingt euros (1.120,- EUR) chacune.

c.- Que les comparants sont les seuls et uniques associés de la Société.

d.- Que l'activité de la Société ayant cessé et que les comparants, en tant qu'associés uniques, siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts, prononcent la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

e.- Que les associés se désignent comme liquidateurs de la Société.

f.- Que les liquidateurs requièrent le notaire instrumentant d'acter qu'ils déclarent avoir réglé tout le passif de la Société, moyennant reprise par les associés de l'intégralité de l'actif et du passif, et transférer tous les actifs au profit des associés.

g.- Que les comparants sont investis de tous les éléments actifs de la Société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat.

j.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-6238 Braidweiler, 11, rue Hicht.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à sept cent cinquante euros, sont à charge de la Société et les associés uniques s'y engageant personnellement.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Federspiel, M.-C. Walers, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 décembre 2007, Relation GRE/2007/6000. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008020034/231/64.

(080018597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Tai Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 42.637.

— DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le dix huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société anonyme SERRA A.G., ayant son siège social à CH-7203 Trimmis, Fliederweg, 9,

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, maître en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, pré-qualifié, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme TAI FINANCE COMPANY S.A. ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 42 637, a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Luxembourg, le 22 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 156 du 10 avril 1993 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 18 décembre 2000, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés Associations C numéro 644 du 17 août 2001.

II.- Que le capital social de la société anonyme TAI FINANCE COMPANY S.A., pré-désignée, s'élève actuellement à quatre cent soixante mille euros Euros (EUR 460.000,-), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-trois euros (EUR 23,-) chacune.

III.- Que selon le registre des actionnaires, la comparante est l'actionnaire unique de la prédite société TAI FINANCE COMPANY S.A.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme TAI FINANCE COMPANY S.A., qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société anonyme TAI FINANCE COMPANY S.A. est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de huit cent cinquante Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la traduction en langue anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and seven, on the eighteenth of December.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

The public limited company SERRA A.G., with registered office at CH-7203 Trimmis, Fliedlerweg, 9, represented by Mr. Raphaël Rozanski, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed ne varietur by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mr. Raphaël Rozanski, pre-named, declared and requested the notary to act:

I.- That the public limited company (société anonyme) TAI FINANCE COMPANY S.A., with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 42 637, was incorporated by a deed received by Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Mersch and now in Luxembourg, on December 22, 1992, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 156 of April 10, 1993, and whose articles of association have been amended for the last time by a deed received by the same notary, on December 18, 2000, published in the Mémorial, Recueil des sociétés et associations C number 644 of August 17, 2001.

II.- That the capital of the company TAI FINANCE COMPANY S.A., pre-named, presently amounts to four hundred and sixty thousand Euros (EUR 460,000.-), represented by twelve thousand (20,000) shares with a nominal value of twenty-three Euros (EUR 23.-) each.

III.- That it derives from the share register that the appearing party is the sole shareholder of the pre-named public limited company TAI FINANCE COMPANY S.A.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the public limited company TAI FINANCE COMPANY S.A. which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that he has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the company TAI FINANCE COMPANY S.A. is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent directors and statutory auditor of the dissolved company for the performance of their assignment.

IX.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

X.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately eight hundred and fifty Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: R. Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2007. Relation GRE/2007/6027. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008020035/231/99.

(080018595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Anglo American Investments (Ireland) 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 94.415.

DISSOLUTION

In the year two thousand and seven, on the eighteenth of December.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, R.C.S. Luxembourg B 69788, a company with registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

here represented by Miss Joanna Hawkyard, Deputy Company Secretary, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on December 17, 2007.

Said proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its mandatory, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) 2 (hereafter the «Company»), R.C.S. Luxembourg B 94415, with registered office in Luxembourg, originally incorporated under the form of a limited company pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated July 7, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 810 of August 4, 2003.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the same notary, dated October 24, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 41 of January 6, 2006.

- The Company's capital is set at one million five hundred and forty thousand United States Dollars (1,540,000.- USD), represented by thirty thousand and eight hundred (30,800) shares of a par value of fifty United States Dollars (50.- USD) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The appearing party resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the appearing party is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The appearing party hereby grants full discharge to the managers for their mandate up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Upon these facts the notary stated that the company ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) 2 was dissolved.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately eight hundred and fifty euro (850.- EUR).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-huit décembre.

Par-devant Nous Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, R.C.S. Luxembourg B 69788, une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Joanna Hawkyard, «Deputy Company Secretary», avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 décembre 2007.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) 2 (ci-après la «Société»), R.C.S. Luxembourg B 94415, ayant son siège social à Luxembourg, constituée originellement sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 810 du 4 août 2003.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire, en date du 24 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 41 du 6 janvier 2006.

- Le capital social de la Société est fixé à un million cinq cent quarante mille dollars des Etats-Unis (1.540.000.- USD), représenté par trente mille huit cents (30.800) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (50.- USD) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que la comparante est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément

à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- La comparante donne décharge pleine et entière aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) 2.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent cinquante euros (850,- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Hawkyard, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2007. Relation GRE/2007/6017. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008020036/231/101.

(080018538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Jokeras Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 135.745.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le onze janvier,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Ont comparu:

1.- BOTANNE S.A., société anonyme, avec siège social à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 114.608,

ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 11 janvier 2007,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci,

2.- Monsieur Patrick Meunier, prénommé,

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de JOKERAS EUROPE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties. La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (EUR 120.000,-), divisé en mille deux cents (1.200) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination d'un ou de plusieurs administrateur(s)-délégué(s).

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de juin de chaque année à dix heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente-et-un décembre deux mille huit.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an deux mille neuf.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- BOTANNE S.A., prénommée, mille cent quatre-vingt-dix-neuf actions	1.199
2.- Monsieur Patrick Meunier, prénommé, une action	1
Total: mille deux cents actions	1.200

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent vingt mille euros (EUR 120.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de deux mille huit cents euros (EUR 2.800,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Patrick Meunier, prénommé,

b) Monsieur Daniel Klein, directeur de sociétés, demeurant à CH-2000 Neuchâtel, Pommier 12,

c) Monsieur Patrick Houbert, juriste, demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve,

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

MRM CONSULTING S.A., ayant son siège social à L-4394 Pontpierre, 5, rue de l'Ecole, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 56.911.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille treize.

5.- Est nommé administrateur-délégué:

Monsieur Daniel Klein, prénommé.

6.- Le siège social est établi à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Meunier, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, LAC / 2008 / 2293. — Reçu 600 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt, C. Frising.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

E. Schlessler.

Référence de publication: 2008020037/227/135.

(080018496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Bâtiself, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 14.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 3 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020067/684/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10459. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Adler Mode, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue du Brill.
R.C.S. Luxembourg B 27.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 3 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020068/1520/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10461. - Reçu 44 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Adrenova S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 135.738.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- WILBUR ASSOCIATES LTD, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Nassau, Bahamas, 70 Box N -8188, inscrite sous le numéro 185200,

agissant en sa qualité de Fiduciaire,

ici représentée par FIDUCIAIRE CENTRA FIDES S.A., ayant son siège social à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks, représentée par Madame Anique Bourkel, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

2.- La société anonyme de droit luxembourgeois FIDUCIAIRE CENTRA FIDES S.A., ayant son siège social à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 39.844,

agissant en sa qualité de Fiduciaire,

représentée par Madame Anique Bourkel, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme que les parties vont constituer entre eux:

Titre I^{er} .- Dénomination Siège Social - Objet - Durée - Capital Social

Art. 1^{er} . Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de: ADRENOVA S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront

imminents, le siège pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Art. 4. La société a pour objet l'entretien général et la rénovation des ses propres immeubles et des immeubles en gestion, l'exécution, l'organisation, la surveillance, la coordination de travaux de construction, d'entretien, de rénovation et de réparation dans ses propres immeubles et dans les immeubles en gestion.

Elle a également pour objet la gestion et la gérance de biens immobiliers et toute prestations de services annexes, l'organisation et le suivi de transactions immobilières, l'achat, la rénovation et la revente ainsi que la location de biens immobiliers ainsi que la promotion de projets immobiliers tant pour son compte que pour des tiers et ce tant à Luxembourg qu'à l'étranger ainsi que la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, l'achat et de tout autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à cent trente mille euros (EUR 130.000,-) représenté par mille trois cents (1.300) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital en une seule fois tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives. Le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- le droit de souscription préférentiel aux actionnaires existants est expressément exclu;

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Titre II.- Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas, l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un Président. En cas d'absence du Président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par écrit, télégramme ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix: en cas de partage, la voix de celui qui Préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, qui ne doivent pas être nécessairement des actionnaires de la société.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur délégué qui possède dans tous les cas un droit de cosignature obligatoire ou par la signature individuelle de l'administrateur délégué.

Art. 11. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Titre III.- Assemblée Générale

Art. 12. L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 13. L'assemblée générale statutaire se réunit le 1^{er} juillet de chaque année à 18.30 heures, au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale aura lieu le premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure, qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Art. 14. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Tout actionnaire aura le droit de vote en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV.- Année Sociale - Répartition des Bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 16. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pourcent (5,00%) à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légal.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10,00%) du capital nominal.

L'assemblée générale décide souverainement de l'affectation du solde. Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le conseil d'administration. L'assemblée générale peut autoriser le conseil d'administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille, ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

Titre V.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VI.- Disposition générale

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé expressément par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

	Actions
1. WILBUR ASSOCIATES LTD, prédésignée, trois cent neuf actions,	309
2. FIDUCIAIRE CENTRA FIDES S.A., prédésignée, une action	<u>1</u>
Total: trois cent dix actions	310

Le comparant sub 1 est désigné fondateur; le comparant sub 2 n'intervient qu'en tant que simple souscripteur sur base fiduciaire.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés dûment représentés, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Décide de fixer à trois (3) le nombre des administrateurs et décide de nommer les personnes suivantes administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009:

(a) La société anonyme SERVIGEST S.A., ayant son siège social à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks, RCS Luxembourg B 80.516.

(b) La société anonyme COMPAGNIE DE GESTION S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, RCS Luxembourg B 97.878.

(c) La société anonyme GESTION & ADMINISTRATION S.A. ayant son siège social Level 2, Nia Mall, Vaea street, Apia Samoa, No. of Company 29.441.

2. Décide de fixer à un le nombre des commissaires aux comptes et décide de nommer WILBUR ASSOCIATES LTD, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Nassau, Bahamas, 70 Box N-8188, inscrite sous le numéro 185200, comme commissaire aux comptes de la société pour une période d'un an prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009.

3. Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion générale et journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, et en l'occurrence nomme la société anonyme SERVIGEST S.A. préqualifiée, en qualité d'administrateur-délégué de la société, avec plein pouvoir d'engager sans limite la société par sa seule signature.

4. Le siège social est fixé à L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante agissant en ses dites qualités, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: A. Bourkel, B. Moutrier.

Enregistré à Esch/Al., le 28 janvier 2008, Relation: EAC/2008/1181. — Reçu 155 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2008.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2008020060/272/180.

(080018410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Vendima, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9954 Goedange, Maison 7A.

R.C.S. Luxembourg B 135.751.

— STATUTEN

Im Jahre zwei tausend sieben, den zwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtszitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft LICURALUX S.A., mit Sitz in L-9954 Goedange, Maison 7A,

hier rechtmässig vertreten durch ihren Vorsitzenden des Verwaltungsrates Herrn Tobias Bock, Diplomingenieur (FH) Holztechnik, wohnhaft in D-04275 Leipzig, Arndtstrasse 1, (Bundesrepublik Deutschland).

Welche Komparentin, vertreten wie hiavor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche hiermit gründet wird, zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche der gegenwärtigen Satzung sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Planung und der Vertrieb von Maschinen und Anlagen für die industrielle Holzverarbeitung.

Des Weiteren kann die Gesellschaft jegliche kommerziellen Aktivitäten, welche im Einklang mit den Bestimmungen des Gesetzes vom 9. Juli 2004 über das Niederlassungsrecht sind, ausüben.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann außerdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Name der Gesellschaft ist VENDIMA.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Goedange.

Er kann an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden durch Kollektivbeschluss der Gesellschafter.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile von jeweils einhundert Euro (100,- EUR).

Art. 7. Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt erhöht oder herabgesetzt werden sowie dies in Artikel 199 des Gesellschaftsrechts festgelegt ist.

Art. 8. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

Art. 9. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar.

Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafter an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter.

Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen ausgeübt werden muss.

Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäß Abschnitt 5 und 6 von Art. 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafter.

Es ist den Erben und Gläubigern der Gesellschafter in jedem Falle untersagt, die Gesellschaftsgüter und Dokumente pfänden zu lassen oder irgendwelche Massnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

Art. 11. Die Gesellschaft wird vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.

Art. 12. Die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein.

Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.

Art. 13. Jeder Gesellschafter kann an den Abstimmungen teilnehmen.

Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile. Er kann sich auch durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Art. 14. Beschlüsse sind rechtskräftig wenn sie von Gesellschaftern, welche mehr als die Hälfte der Anteile vertreten, akzeptiert werden.

Beschlüsse welche eine Satzungsänderung betreffen werden durch die Mehrheit der Gesellschafter gefasst, welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Kapitals darstellen.

Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, werden alle Befugnisse, welche laut Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind, durch den Einzelgesellschafter ausgeübt.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Verfügung entfällt für laufende Geschäfte, welche unter normalen Bedingungen abgeschlossen wurden.

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 16. Jedes Jahr am letzten Tag des Monats Dezember wird die Bilanz von den Geschäftsführern erstellt.

Art. 17. Die Bilanz steht den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Einsicht zur Verfügung.

Art. 18. Fünf Prozent des Reingewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Saldo steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Abwicklung von einem Liquidator ausgeführt welcher kein Gesellschafter sein muss und der von den Gesellschaftern ernannt wird, welche seine Befugnisse und seine Entschädigung festlegen.

Art. 20. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, berufen und beziehen sich die Gesellschafter auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2008.

Zeichnung und Einzahlung der Anteile

Nach Feststellung der Satzung wie vorstehend erwähnt, wurden alle Anteile durch die alleinige Gesellschafterin, die Aktiengesellschaft LICURALUX S.A., vorgeannt und vertreten wie hiavor erwähnt, gezeichnet und voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar durch eine Bankbescheinigung ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr 850,- EUR.

Beschlussfassung durch die alleinige Gesellschafterin

Anschließend hat die eingangs erwähnte erschienenen Partei, vertreten wie erwähnt, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, in ihrer Eigenschaft als Alleingesellschafterin folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-9954 Goedange, Maison 7A.
- 2.- Herr Tobias Bock, Diplomingenieur (FH) Holztechnik, geboren in Leipzig, (Bundesrepublik Deutschland), am 30. April 1973, wohnhaft in D-04275 Leipzig, Arndtstrasse 1, (Bundesrepublik Deutschland), wird zum Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer ernannt.
- 3.- Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft in allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, namens handelnd wie hiavor erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterschrieben.

Signé: Bock, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 décembre 2007 Relation GRE/2007/6047. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008020044/231/107.

(080018568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Vendoret Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 32.235.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zwei tausend sieben, den dreizehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1) Die Gesellschaft panamesischen Rechts MULTIWORLD MANAGEMENT INC., mit Sitz in Panama-City, Republik Panama,

hier vertreten durch Herrn Fernand Hack, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in L-5884 Hesperingen/Luxemburg, 304, route de Thionville,

auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht, vom Vollmachtnehmer und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtiger Urkunde angeheftet um mit derselben einregistriert zu werden.

2) Herr Fernand Hack, vorgenannt, handelnd in seinem eigenen Namen.

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen folgendes zu beurkunden:

1.- Dass die Aktiengesellschaft VENDORET HOLDING S.A., mit Sitz in L-5884 Hesperingen/Luxemburg, 304, route de Thionville, H.G.R. Luxemburg Sektion B Nummer 32235, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 10. November 1989, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 142 vom 2. Mai 1990.

2.- Dass das Gesellschaftskapital drei und dreissig tausend Euro (33.000,- EUR) beträgt und eingeteilt ist in ein tausend (1.000) Aktien ohne Angabe des Nennwertes, alle voll eingezahlt, gemäss Umwandlung und Herabsetzung des Gesellschaftskapitals durch Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktieninhaber der Gesellschaft vom 18. Oktober 2001, wovon ein Auszug im Mémorial C Nummer 466 vom 23. März 2002 veröffentlicht wurde.

3.- Dass die Komparenten alleinige Aktieninhaber der vorgenannter Gesellschaft VENDORET HOLDING S.A. sind.

4.- Dass die Komparenten, im gemeinsamen Einverständnis, beschliessen die Gesellschaft VENDORET HOLDING S.A., den Rechten der Parteien entsprechend, mit sofortiger Wirkung aufzulösen und zu liquidieren.

5.- Daraus ergibt sich dass die Aktiengesellschaft VENDORET HOLDING S.A., als definitiv aufgelöst zu betrachten ist.

6.- Dass die Tätigkeit der Gesellschaft beendet ist und die alleinigen Aktionäre alle Aktiva übernehmen und alle etwaige Passiva der aufgelösten Gesellschaft begleichen werden.

7.- Dass die Liquidation als ausgeführt und abgeschlossen zu betrachten ist.

8.- Dass den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem Aufsichtskommissar volle Entlast für die Ausübung ihrer Mandate erteilt wird.

9.- Dass sämtliche Aktienzertifikate annulliert wurden.

10.- Dass die Geschäftsbücher der aufgelösten Aktiengesellschaft VENDORET HOLDING S.A., während mindestens fünf Jahren in L-5884 Hesperingen/Luxemburg, 304, route de Thionville, aufbewahrt werden.

Kosten

Die Kosten der gegenwärtigen Urkunde, welche auf sechs hundert fünfzig Euro abgeschätzt werden, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: F. Hack, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 décembre 2007, Relation GRE/2007/5840. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 janvier 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008020031/231/50.

(080018615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Stentor Invest Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.602.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020311/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09401. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Fintlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 72.645.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

FINTLUX S.A.

G. Diederich / M. Kara

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008020323/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09664. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Axima Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.666.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020315/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09395. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

A Mreien S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7681 Waldbillig, 7, rue des Fleurs.

R.C.S. Luxembourg B 135.721.

STATUTS

L'an deux mille huit, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean Hansen, retraité, demeurant à L-7681 Waldbillig, 7, rue des Fleurs,

2.- Madame Viviane Adams, employée privée, demeurant à L-7681 Waldbillig, 7, rue des Fleurs.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux, comme suit:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de A MREIEN S. à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Waldbillig.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la même localité. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des associés.

Si en raison d'événements politiques ou de guerre, ou plus généralement en cas de force majeure, il y avait obstacle ou difficulté à l'accomplissement des actes qui doivent être exécutés au siège ci-dessus fixé, et en vue d'éviter de compromettre la gestion de la société, le siège pourra être transféré provisoirement dans un autre pays, mais il sera retransféré au lieu d'origine dès que l'obstacle ayant motivé son déplacement aura disparu.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société pouvant l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Pendant le transfert provisoire, la société conservera la nationalité luxembourgeoise et restera soumise à la législation luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, comprenant l'achat, la vente et la location d'immeubles pour le compte de la société ou pour le compte de tiers ainsi que la promotion immobilière.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, notamment par la création de filiales ou succursales, à condition que ces entreprises aient un objet analogue ou connexe au sien ou qu'une telle participation puisse favoriser le développement et l'extension de son propre objet.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens au profit d'autres entreprises ou sociétés. Elle pourra également se porter caution pour d'autres sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Jean Hansen, préqualifié, vingt parts sociales	20
2.- Madame Viviane Adams, préqualifiée, quatre-vingt parts sociales	80
Total: cent parts sociales	100

Art. 6. Lorsque la société comprend plusieurs associés, les parts sont librement cessibles entre eux. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mil huit.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaires à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 14. En cas de dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les émoluments.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert éventuellement l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à mille deux cents euros (€1.200,-). (Société familiale entre époux).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les associés représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués.

Les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité des voix:

- Monsieur Jean Hansen, préqualifié, est nommé gérant unique avec tous pouvoirs pour engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature et ce pour une durée indéterminée.

- L'adresse du siège de la société est fixée à L-7681 Waldbillig, 7, rue des Fleurs.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Hansen, Adams, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 21 janvier 2008, Relation: MER/2008/144. — Reçu 31,25 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 janvier 2008.

U. Tholl.

Référence de publication: 2008020267/232/94.

(080018153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Axima Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.666.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020314/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09397. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Axima Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.666.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020317/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09394. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Axima Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.666.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020318/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09392. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Bureau d'Assistance Comptable et Fiscale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 99.590.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020328/827/12.

Enregistré à Diekirch, le 11 janvier 2008, réf. DSO-CM00172. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080018486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Axima Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.666.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020319/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09390. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Axima Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.666.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020321/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09387. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

JER Europe Fund III 16 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.926.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 10 août 2007 et 7 janvier 2008

Les associés de JER EUROPE FUND III 16 S.à r.l. (la «Société») ont décidé en date du 10 août 2008 comme suit:

- d'accepter la démission de Michel van Krimpen en tant que gérant de la société, avec effet au 10 août 2007;
- de nommer Phillip Williams, né le 22 octobre 1968 à Carmarthen, Grande Bretagne, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, aux fonctions de gérant de la Société avec effet au 10 août 2007, et ce pour une durée illimitée.

Les associés de la Société ont décidé en date du 7 janvier 2008 comme suit:

- d'accepter la démission de Phillip Williams en tant que gérant de la société, avec effet au 7 janvier 2008
- d'accepter la démission de Mark Weeden en tant que gérant de la société, avec effet au 7 janvier 2008
- de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 7 janvier 2008, et ce pour une durée illimitée:
 - Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, demeurant professionnellement au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;
 - Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

J. W. Overheul.

Référence de publication: 2008020325/710/26.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10085. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

C.P.L., Compagnie de Plâtrerie et de Façades S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8321 Olm, 10, rue D. Eisenhower.

R.C.S. Luxembourg B 20.222.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2008.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008020324/728/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03740. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Stentor Invest Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.602.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020313/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09398. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

International Shipping Club 101 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Cote d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 104.957.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire en date du 18 octobre 2007, que:

- le mandat d'administrateur de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, le mandat d'administrateur de Monsieur Massimo Longoni, conseiller économique, ayant son adresse privée au 10, Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Béréldange Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2007.

- Madame Sylvie Abtal-Cola, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg a été nommée administrateur de la société en remplacement de Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnel au 44, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 15 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008020334/751/26.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM09909. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

E23M (Energy Engineering 3rd Millenium), Société Anonyme.

Siège social: L-3440 Dudelange, 30, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.443.

Le bilan au 31 décembre 20056 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008020326/728/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10457. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Stentor Invest Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.602.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sarl

Signature

Référence de publication: 2008020312/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09400. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Tex Par S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Cote d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 107.248.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 24 décembre 2007, que:

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, le mandat d'administrateur et de président de Monsieur Massimo Longoni, conseiller économique, ayant son adresse privée au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2625 Luxembourg, ainsi que le mandat

de commissaire aux comptes de Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2007.

- Madame Sylvie Abtal-Cola, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et Monsieur Richardus Brekelmans, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg ont été nommés administrateur de la société en remplacement de Monsieur Camille Paulus et de Monsieur Patrick Lorenzato jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 15 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008020335/751/26.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM09898. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Synpraxis Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.381.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020307/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09409. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Synpraxis Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.381.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020308/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09407. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Synpraxis Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.381.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020309/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09404. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

European Fiduciary Advisors, Société Anonyme.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 97.368.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020327/827/12.

Enregistré à Diekirch, le 11 janvier 2008, réf. DSO-CM00173. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080018484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Terracotta Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.954.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020303/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09414. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Terracotta Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.954.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020304/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09413. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Terracotta Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.954.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008020306/816/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09411. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Sarita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 70.379.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 10 janvier 2008

Les démissions de Mesdames Ries-Bonani Marie-Fiore et Scheifer-Gillen Romaine de leurs postes d'administrateurs de la société sont acceptées.

Monsieur De Bernardi Angelo, licencié en sciences commerciales et financières, né le 4 mai 1943 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Monsieur Mariani Daniele, employé privé, né le 3 août 1973 à Ascoli Piceno (Italie), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

SARITA S.A.

A. De Bernardi / J. Rossi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008020344/545/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09685. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Fintlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 72.645.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 7 décembre 2007

Décision est prise de ratifier la délibération du Conseil d'Administration du 31 janvier 2007 de coopter Monsieur Kara Mohammed, expert-comptable, né le 21 juillet 1954 à Oum Toub Denaira (Algérie), avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont L - 1219 Luxembourg, comme nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Arno' Vincenzo.

Monsieur Kara Mohammed est renommé administrateur de la société pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

FINTLUX S.A.

G. Diederich / A. Bernardi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008020343/545/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09659. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Promoland Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 32.470.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 17 août 2007

La démission de Monsieur De Bernardi Angelo de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée.

Monsieur De Bernardi Alexis, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

La démission de Monsieur Schaus Adrien de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Heitz Jean-Marc, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

PROMOLAND HOLDING S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008020342/545/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09696. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

TB Lux S.A., Telecom Business Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 34.550.

—
Il est porté à la connaissance des tiers que Monsieur Léo Billion, demeurant à Lubbeek (Belgique) a démissionné, avec effet au 1^{er} décembre 2007, de son poste d'administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020345/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06878. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Ochs Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Münsbach, 267, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 105.870.

—
Feststellung von Anteilsübertragungen

Gemäss einer privatschriftlichen Anteilsübertragung, die von der Geschäftsführung genehmigt worden ist, setzt sich das Gesellschaftskapital der OCHS SARL ab dem 21. Dezember 2007 wie folgt zusammen:

	Anteile
IMMO20 S.à.r.l:	125
Total:	125

Münsbach, den 21. Dezember 2007.

Unterschriften.

Référence de publication: 2008020346/503/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05748. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Lannion S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 98.138.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale des Associés tenue, en date du 7 décembre 2007

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue de façon extraordinaire en date du 7 décembre 2007, que:

- la démission de Mr. Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, a été acceptée ainsi que la nomination en tant que gérant de Mr. Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg. Le mandat de gérance de Mr. Eric Vanderkerken expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2007.

- le mandat de gérant de Mrs. Ulrika Hagdal, résidant au 20, Albavägen, SE-181 33 Lidingö, Suède, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 7 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008020332/751/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM09912. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.**Départ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5885 Howald, 237, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 84.792.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2007

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2007, à 10.00 heures, que:

- L'assemblée décide d'appeler aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Luc Heyse, 38, route d'Arlon, L-8410 Steinfort

- Monsieur Theis Jean-Marie, 7, rue Basse, B-6781 Selange

- La société PROTHEMIS S.A., 43, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

- L'assemblée décide d'appeler aux fonctions d'administrateur-délégué:

- Monsieur Theis Jean-Marie, 7, rue Basse, B-6781 Selange.

- Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de l'année 2011.

- L'assemblée décide de reconduire le mandat du Commissaire aux Comptes de la société ACOGEST s.à r.l., 74, route de Longwy, L-8080 Bertrange pour une durée de cinq ans.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Howald, le 14 juin 2007.

Pour extrait conforme

DEPART S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020289/3222/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06472. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.**Etraph Finance S.C.A., Société en Commandite par Actions de Titrisation.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 117.840.

—
L'an deux mille huit, le onze janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Ralph Bourgnon, expert-comptable, avec adresse professionnelle à Strassen, agissant en sa qualité de mandataire spécial de ETRAPH MANAGEMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg («Gérant»),

agissant comme Gérant de ETRAPH FINANCE S.C.A., une société en commandite par actions de titrisation régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, Section B, sous le numéro 117.840, constituée suivant acte du notaire instrumentant le 7 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1739 le 18 septembre 2006 (la «Société»),

en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par résolutions adoptées par le Gérant de la Société en date du 12 décembre 2007, une copie de ladite résolution, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, agissant en sa-dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille dix euros (EUR 31.010,-), représenté par trois mille cent (3.100) Actions de Commanditaire d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune et une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-).

II. En vertu de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) qui sera représenté par un million (1.000.000) d'Actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune et en vertu du même article 5, le Gérant de la Société a été autorisé à augmenter le capital émis de la Société sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des Actions à émettre.

III. Le Gérant a décidé, en date du 12 décembre 2007, en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, d'augmenter le capital social à concurrence de huit millions deux cent mille euros (EUR 8.200.000,-) par l'émission de huit cent vingt mille (820.000) actions de commanditaire d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) en créant le nouveau compartiment PENSTREET CAPITAL.

IV. Le Gérant de la Société, par sa résolution du 12 décembre 2007, a accepté à la souscription de la totalité des huit cent vingt mille (820.000) actions de commanditaire, la société anonyme BANQUE SYZ & Co S.A., ayant son siège social au 30, rue du Rhône, CH-1204 Genève.

Toutes les nouvelles Actions de commanditaire ont été entièrement souscrites par BANQUE SYZ & Co S.A. et libérées intégralement par l'apport du patrimoine actif et passif de la société de droit des îles vierges britanniques PENSTREET MANAGEMENT Ltd, ayant son siège social TMF Place, P.O. Box 964, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

L'apport en nature ci-dessus a fait l'objet d'un rapport établi en date du 30 novembre 2007 par la société RSM AUDIT LUXEMBOURG, réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, conformément à l'article 26-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, lequel rapport restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Ce rapport conclut comme suit:

Conclusion:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser qu'au moment de l'augmentation de capital, la valeur retenue du patrimoine actif et passif de PENSTREET MANAGEMENT Ltd, soit EUR 8.200.000,-, ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des actions du compartiment PENSTREET CAPITAL au sein de ETRAPH FINANCE S.C.A. émises en contrepartie, soit 820.000 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- chacune sans prime d'émission.»

La société apporteuse déclare qu'elle est seule propriétaire du patrimoine actif et passif de la société PENSTREET MANAGEMENT Ltd et qu'il peut être librement transféré à la présente Société.

La société accomplira sous sa responsabilité toutes les formalités qui s'avéreront nécessaires pour rendre l'apport opposable aux tiers.

V. Suite à la réalisation de cette augmentation du capital social, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5 Capital souscrit. (premier alinéa). «Le capital social de la Société est fixé à huit millions deux cent trente et un mille dix euros (EUR 8.231.010,-), représenté par huit cent vingt-trois mille cent (823.100) Actions de Commanditaire (dont huit cent vingt mille (820.000) Actions de Commanditaire correspondent au compartiment PENSTREET CAPITAL) d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune et une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-).»

Frais

Les frais incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénoms usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Bourgnon, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2008. Relation: EAC/2008/678. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 janvier 2008.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2008020290/239/73.

(080018183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Wylandco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 87.702.

L'an deux mille huit, le sept janvier.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WYLANDCO S.A. (numéro d'identité 2002 22 15 540), avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 87.702, constituée selon le droit belge et sous la dénomination de WYLANDCO NV suivant acte reçu par le notaire Maurice Ide, de résidence à Hamme (Belgique), en date du 30 mars 1993 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 juin 2002, publié au Mémorial C, numéro 1223 du 20 août 2002, ledit acte contenant notamment adoption par la société de la forme d'une société anonyme régie par le droit luxembourgeois et de la dénomination de WYLANDCO S.A.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Miranda Janin, employée privée, demeurant à Belvaux.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert du siège social de L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains et modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts de la société.

2) Acceptation des démissions, en date du 22 novembre 2007, des administrateurs Marc Schintgen, Michal Wittmann et KITZ S.A.

3) Acceptation de la démission, en date du 22 novembre 2007, du commissaire aux comptes ALPHA EXPERT S.A.

4) Nomination de Madame Ingrid Hoolants et des sociétés A&C MANAGEMENT SERVICES, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE et TAXIOMA S. à r.l. comme nouveaux administrateurs de la société, à compter du 20 décembre 2007, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2010.

5) Nomination de Monsieur Paul Janssens comme nouveau commissaire aux comptes de la société, avec effet au 20 décembre 2007, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2010.

6) Constat que les administrateurs et le commissaire aux comptes sortants n'ont pas soumis aux actionnaires leurs rapports respectifs relatifs à l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006.

7) Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 basée sur les documents comptables.

8) Affectation du résultat au 31 décembre 2006: report de la perte qui se chiffre à € 53.760,32.

9) Décision de poursuivre les activités de la société: cette décision est prise conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. Alinéa 1^{er}** . Le siège de la société est établi à Strassen.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions de Messieurs Marc Schintgen et Michal Wittmann et de la société anonyme KITZ S.A. comme administrateurs de la société, à compter du 22 novembre 2007.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de la société anonyme ALPHA EXPERT S.A. comme commissaire aux comptes de la société, à compter du 22 novembre 2007.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société, à compter du 20 décembre 2007:

a) Madame Ingrid Hoolants, administrateur de sociétés, née à Vilvorde (Belgique), le 28 novembre 1968, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

b) la société à responsabilité limitée A&C MANAGEMENT SERVICES, SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE, ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 127.330.

c) la société à responsabilité limitée TAXIOMA s. à r.l., ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 128.542.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 2010.

Monsieur Cyril Lamorlette, expert-comptable et réviseur d'entreprises, né à Metz (France), le 1^{er} septembre 1974, demeurant à L-8283 Kehlen, 12, rue Schaarfeneck est désigné représentant permanent de la société A&C MANAGEMENT SERVICES, SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE préqualifiée.

Madame Ingrid Hoolants, prénommée, est désignée représentante permanente de la société TAXIOMA s. à r.l. préqualifiée.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Paul Janssens, employé privé, né à Lier (Belgique), le 23 février 1963, demeurant à L-5692 Elvange, 2, rue des Prés, comme nouveau commissaire aux comptes de la société, à compter du 20 décembre 2007.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 2010.

Sixième résolution

L'assemblée constate que les administrateurs et le commissaire aux comptes sortants n'ont pas soumis aux actionnaires leurs rapports respectifs relatifs à l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006.

Septième résolution

L'assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2006, sur la base du bilan et du compte de pertes et profits établis par le nouveau conseil d'administration.

Une copie desdits bilan et compte de pertes et profits, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Huitième résolution

L'assemblée décide de reporter la perte figurant au bilan établi au 31 décembre 2006, à savoir € 53.760,32 (cinquante-trois mille sept cent soixante euros et trente-deux cents).

Neuvième résolution

L'assemblée décide de poursuivre les activités de la société.

Cette décision est prise conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, s'élèvent approximativement à neuf cents euros (€ 900,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J.-M. Weber, Janin, Rentmeister, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 9 janvier 2008. Relation: CAP/2008/136. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Neu.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 30 janvier 2008.

A. Weber.

Référence de publication: 2008020293/236/103.

(080018445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Futurlux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, 16, rue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 125.496.

Cession de parts sous seing privé

Entre les soussignés:

1.- La société à responsabilité limitée FUTURLUX S.à.r.l, avec siège social à L-4320 Esch-sur-Alzette, 16, rue du X Septembre, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 984 en date du 26 mai 2007 ici représentée par son gérant technique:

- Monsieur Alcides Alberto Oliveira Gomes Batista, maçon, demeurant à L-4320 Esch-sur-Alzette, 18, rue du X Septembre,

et par ses deux gérants administratifs:

- Monsieur Mario Fernando De Oliveira Gomes Batista, chauffagiste, demeurant à L-4320 Esch-sur-Alzette, 16, rue du X Septembre.

- Monsieur Ilidio Pedro Duarte Mendes, maçon-façadier, demeurant à L-4972 Dippach, 68, rue de Luxembourg,

Fonction à laquelle ils ont été nommés suite à l'assemblée générale extraordinaire des associés, prise à la suite de l'acte constitutif prêté et déclarant engager la prédite société par leurs signatures conjointes.

2. Monsieur Ilidio Pedro Duarte Mendes, prêté, agissant en nom personnel.

3. Monsieur Alcides Alberto Oliveira Gomes Batista, prêté, agissant en nom personnel.

- Les parts sociales de la société FUTURLUX S.à.r.l, se trouvent actuellement réparties comme suit:

	Parts
1.- Monsieur Alcides Alberto Oliveira Gomes Batista, prénommé	34
2.- Monsieur Mario Fernando De Oliveira Gomes Batista, prénommé	33
3.- Monsieur Ilidio Pedro Duarte Mendes, prêté	<u>33</u>
Total: cent parts sociales	100

Par les présentes, Monsieur Ilidio Pedro Duarte Mendes, prénommé, déclare céder et transporter trente-trois (33) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à Monsieur Alcides Alberto Oliveira Gomes Batista, prénommé, qui accepte. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de quatre mille cent vingt-cinq euros (EUR 4.125,-), somme que le cédant déclare avoir reçu du cessionnaire, avant la passation des présentes directement, ce dont il en donne quittance titre et décharge pour solde.

La société FUTURLUX S.à.r.l, prénommée et représentée comme il vient d'être dit, déclare accepter la cession ci-avant mentionnée conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, dispenser les parties de la lui signifier et n'avoir entre les mains aucun empêchement ou opposition qui puisse en arrêter ou suspendre l'effet.

A la suite de la cession ainsi intervenue, le capital de la société société FUTURLUX S.à.r.l, se trouve réparti de la manière suivante:

	Parts
1.- Monsieur Alcides Alberto Oliveira Gomes Batista, prénommé	67
2.- Monsieur Mario Fernando De Oliveira Gomes Batista, prénommé	<u>33</u>
Total: cent parts sociales	100

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant même les associés représentant l'intégralité du capital social ont déclarés vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont ils reconnaissent avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de révoquer Monsieur Ilidio Pedro Duarte Mendes, de sa fonction de gérant administratif.

Deuxième résolution:

La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Telles sont les conventions des parties.

Fait en trois originaux.

Esch/Alzette, le 31 janvier 2008. I. P. Duarte Mendes, M. F. De Oliveira Gomes Batista, A. A. Oliveira Gomes Batista.

Référence de publication: 2008020295/5638/56.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10751. - Reçu 168 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

KSIN Luxembourg III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 102.399.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008020299/2460/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM09990. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

E23M (Energy Engineering 3rd Millenium), Société Anonyme.

Siège social: L-3440 Dudelange, 30, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.443.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008020374/728/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10458. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Career Education Corporation Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 600.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 92.215.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020375/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10613. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

**GCAT Flight Academy Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Blade Takeover Luxco 2 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 1.138.752,50.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.879.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 18 décembre 2007

L'Associé unique décide de créer des classes de gérants de catégorie A et de catégorie B.

Les gérants actuels sont catégorisés de la façon suivante:

Mr Alexis Kamarowsky et Mr Cannizzaro Di Belmontino deviennent gérants de catégorie A;

Mr Paul Gough devient gérant de catégorie B.

L'Associé unique décide en outre de nommer Mr Frank Turner, né le 7 juin 1943 à Barnoldswick, UK, résidant à Tamarind, Main Street 46, Kings Newton DE73 8BX, UK, et Mr Brian Hayden, né le 28 juin 1947 à Dublin, Irlande, résidant à Villa Castletroy, Limerick, Irlande, en tant que gérants de catégorie B de la Société avec effet à partir du 18 décembre 2007 et ce pour une période illimitée.

Le conseil de gérance se composant dorénavant de la façon suivante:

Gérants de catégorie A: Alexis Kamarowsky, Federigo Cannizzaro Di Belmontino

Gérants de catégorie B: Paul Gough, Frank Turner, Brian Hayden.

A Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008020368/536/27.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10688. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Career Education Corporation Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 600.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 92.215.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020377/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10611. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

IPCG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 96.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 100.669.

—
Extrait

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire prise le 9 janvier 2008 que la Société transfère son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008020378/1337/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09356. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

LUXEMBURGER TEAM, Gesellschaft für immobilienwirtschaftliche Funktions- und Kostenoptimierung S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 103.059.

—
Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung vom 29. November 2007

Am 29. November 2007 um 11.00 Uhr sind die Aktionäre der Gesellschaft LUXEMBURGER TEAM, GESELLSCHAFT FÜR IMMOBILIENWIRTSCHAFTLICHE FUNKTIONS- UND KOSTENOPTIMIERUNG S.A. in einer ordentlichen Generalversammlung am Sitz der Gesellschaft in Luxemburg zusammengetreten auf Einberufung des Präsidenten des Verwaltungsrates. Sie haben einstimmig folgende Beschlüsse getroffen:

1) Dem Rücktritt des Verwaltungsratsmitglieds:

- Herr Max Galowich, Jurist, beruflich wohnhaft in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt wurde zugestimmt.

Demzufolge besteht der Verwaltungsrat der Gesellschaft ab heutigem Datum aus folgenden Mitgliedern:

- Herr Andreas Schlote, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in D-42929 Wermelskirchen, Fuchsbau 15, (geschäftsführender Verwalter),

- Herr Jetas Georg, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-76137 Karlsruhe, Rüppurrerstrasse 14,

- Herr Horst Küpper, Wirtschaftsingenieur, wohnhaft in D-50735 Köln, Riehler Tal 42.

Luxembourg, den 29. November 2007.

Unterschriften.

Référence de publication: 2008020356/503/23.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09153. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Pantheon Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 115.110.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des associés en date du 27 décembre 2007

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de DELOITTE SA, avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

A Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2008020358/536/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09239. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Immobilière Virstaad, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7481 Tuntange, 3, rue de Hollenfels.
R.C.S. Luxembourg B 104.892.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé, signée par le cédant et le cessionnaire en date du 14 décembre 2007 et acceptée par les gérants au nom de la société, il résulte que le capital social de la société IMMOBILIERE VIRSTAAD S.à r.l. est désormais réparti comme suit:

1. La société JMS PARTICIPATIONS S.à r.l., ayant son siège social à L-7481 Tuntange, 3, rue de Hollenfels (RCS Luxembourg B 118.382), trente-quatre parts sociales	34
2. Monsieur Claude Peiffer, 7, rue de Hollenfels, L-7481 Tuntange, trente-trois parts sociales	33
3. Monsieur Christian Goebel, 60, Duerfstrooss, L-9644 Dahl, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

Tuntange, le 14 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Les associés, Les gérants

Référence de publication: 2008020352/503/22.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05750. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Optimal Security S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 77.670.

Extrait de la décision de l'associé unique prise en date 10 janvier 2008

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société du 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008020397/8608/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2008, réf. LSO-CN00358. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Fox International Channels Europe Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 104.278.

Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 5 novembre 2007

Le siège social de la société a été transféré de L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FOX INTERNATIONAL CHANNELS EUROPE LUXEMBOURG S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008020398/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2008, réf. LSO-CM09004. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Abox Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 67.722.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg le 10 décembre 2007 à 10.00 heures

L'Assemblée décide d'établir le siège social de la société au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

Est nommée Commissaire aux comptes:

Mrs Tamara Kobelkova, company director, with professional address at Vlkova, 24, 13000 Prague 3, Czech Republic.

Le commissaire aux comptes est élu jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2008.

Luxembourg, le 4 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008020399/536/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07213. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Bakeries Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 89.623.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2007

1. La liquidation de la société BAKERIES LUXEMBOURG S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A

Le Liquidateur

Signatures

Référence de publication: 2008020400/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09399. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Dawson Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 21.616.

—
DISSOLUTION

1. Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 novembre 2007 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été ordonné.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.
Pour avis sincère et conforme
Pour DAWSON FINANCE SA (en liquidation)
INTERFIDUCIAIRE S.A.
Signature

Référence de publication: 2008020401/1261/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08761. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

France Capital, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 47.988.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 2007, enregistré à Mersch, le 20 décembre 2007, MER/2007/1885, que les actionnaires ont à l'unanimité:

- prononcé la clôture de la liquidation de la société,
- décidé que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 janvier 2008.

M. Lecuit
Notaire

Référence de publication: 2008020402/243/18.

(080018627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Screen Gems S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.754.

—
Extrait contrat de cession de parts signé le 21 décembre 2007

En vertu du contrat de cession de parts signé en date du 21 décembre 2007, les parts de la société ont été transférées comme suit:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a transféré 100 parts ordinaires de 125,- Euro détenues dans la Société à BALMAIN EUROPEAN RETAIL HOLDINGS S.à r.l., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 janvier 2008.
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA
Manager
Signatures

Référence de publication: 2008019800/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08504. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2008.
